pragma audit RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Rapport de Transparence

(mis à jour le 22 février 2019)

Message des associés

Pragma Audit est née de la volonté de trois réviseurs d'entreprises de mettre en commun leur expérience et leurs compétences acquises depuis plus de 20 ans dans le métier d'auditeur, au sein d'un cabinet de taille humaine ancré au centre de la Wallonie et proche de Bruxelles.

Notre volonté de toujours être plus proche de nos clients, nous l'avons matérialisée par une communication accrue via le lancement de notre nouveau site internet : « *Notre expertise à proximité* ».

Ce rapport de transparence fournit l'ensemble des informations permettant d'apprécier comment notre cabinet de révision est géré, comment nous faisons en sorte d'effectuer des audits de qualité, la manière dont l'indépendance et l'éthique guident, en permanence, nos missions et comportements.

Le présent rapport contient des informations relatives à notre cabinet qui exerce un contrôle auprès d'entités d'intérêt public, d'organismes d'intérêt public, d'intercommunales et de sociétés de logement de service public.

Ce rapport est établi conformément aux exigences de l'article 15 de la loi du 22 juillet 1953 créant un Institut des Réviseurs d'Entreprises modifiées par l'arrêté royal du 21 avril 2007 : selon le prescrit légal, les cabinets de révision qui procèdent au contrôle légal des comptes annuels statutaires ou des comptes consolidés d'entités d'intérêt public publient sur leur site internet, dans les trois mois suivant la fin de chaque exercice comptable, un rapport annuel de transparence.

Des informations complémentaires peuvent être consultées sur le site : www.pragmaaudit.be

W www.pragmaaudit.be
E contact@pragmaaudit.be
T +32 (0)71 84 71 20
F +32 (0)71 84 72 28
A Chée de Nivelles, 400
6238 Liberchies
CBC IBAN : BE26 7320 3585 8729 – BIC : CREGBEBB
TVA SPRL Pragma audit – BE 0628 896 134

pragma audit

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE

Le cabinet de révision Pragma Audit est une société civile ayant adopté la forme d'une société privée à responsabilité limitée, inscrite au registre public des réviseurs d'entreprises sous le numéro B00895 et à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0628.896.134.

Le siège social est sis Chaussée de Nivelles, 400 à 6238 Liberchies.

CAPITAL ET ASSOCIES

Le capital souscrit s'élève à 64.708,00 EUR représenté par 14.772 parts sociales sans désignation de valeur nominale. Il est entièrement libéré. Chaque part sociale donne droit à un vote et il n'existe pas de parts sans droit de vote.

Les parts sociales sont détenues:

- SPRL DGST & partner -réviseur d'entreprises, av. Emile Van Becelaere 28A/71 à 1170 Watermael-Boitsfort
- Jose POULAIN
- Olivier FREZIN
- Steve BALCAEN

Tous les associés ont la qualité de réviseur d'entreprises et sont donc inscrits au registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces derniers exercent uniquement à travers Pragma Audit et n'ont donc pas d'activités propres.

APPARTENANCE A UN RESEAU

Notre cabinet fait partie du réseau DGST : www.dgst.be

Structure

Le réseau DGST a son siège à Watermael-Boitsfort et est réparti sur plusieurs sites d'activités (Bruxelles, Dinant, Liberchies, Manage, Namur, Dinant, Thy-le-Château et Verviers) afin d'offrir à ses clients un service personnalisé et de proximité qui assure une disponibilité permanente d'interlocuteurs de qualités.

pragma audit

Description du réseau

Le réseau, à travers ses membres (réviseurs d'entreprises personnes physiques et cabinets de révision), assiste également les entreprises, les associations et les particuliers dans des domaines tels que la fiscalité, la restructuration de sociétés ou d'activités, la gestion, le contrôle interne et l'organisation administrative. DGST offre également ses services d'audit ou de conseil dans des matières spécifiques telles que la consolidation ou les normes IAS/IFRS.

Positionnement

Au niveau international, DGST est membre de l'alliance internationale Geneva Group International (www.ggi.com) présente dans le monde entier, ce qui lui permet d'entretenir des relations privilégiées avec des professionnels notamment en Europe, en Asie, en Afrique et aux Etats-Unis afin de pouvoir aider ses clients désireux d'étendre leurs activités à l'étranger.

Au niveau national, nous avons décidé de développer une alliance avec les réviseurs du réseau CDO (cdo-audit.be), qui adhèrent à des valeurs professionnelles et éthiques semblables aux nôtres.

GOUVERNANCE

L'administration du cabinet est prise en charge par les associés, tous gérants.

Ceux-ci se réunissent selon un rythme régulier afin de répondre tant aux questions touchant à la gestion courante du cabinet que sur son orientation stratégique et du développement des pratiques professionnelles.

LISTE DES ENTITÉS D'INTÉRÊTS PUBLICS

nihil

LISTE DES INTERCOMMUNALES, DES ORGANISMES D'INTERET PUBLIC ET DES SOCIETES DE LOGEMENTS DE SERVICE PUBLIC

nihil

pragma audit

CONTRÔLE QUALITE

Le contrôle qualité du Cabinet est assuré par le Collège de Supervision des réviseurs d'entreprises (CSR) suite règlement européen 537/2015, à la directive européenne 2014/56 et la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises.

Il est l'autorité compétente, au sens de la législation européenne pour la supervision des réviseurs d'entreprises. Il est totalement indépendant de la profession et a pour mission de veiller, dans l'intérêt général, au respect des dispositions de la loi du 7 décembre 2016 et de ses Arrêtés d'exécution. Tous les réviseurs d'entreprises et cabinets de révision, membres de DGST, font périodiquement l'objet d'un contrôle de qualité effectué le CSR.

Le dernier contrôle de qualité effectué par le CSR auquel le cabinet a été soumis date d'octobre 2018.

Les normes professionnelles imposent également de respecter la norme ISQC-1 « Quality Control for Audit, Assurance and Related Services Practices » et la norme ISA 220 « Quality Control for an audit of financial statement ».

Ces normes couvrent notamment les aspects suivants de notre pratique professionnelle :

- l'acceptation d'un client
- la poursuite de la relation client
- les règles éthiques dont l'indépendance
- les ressources humaines
- la réalisation des missions
- le suivi du système de contrôle de qualité
- le secret professionnel

Selon les dispositions légales belges, les procédures obligatoires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont également en place.

Les associés de Pragma Audit SPRL sont d'avis que le contrôle interne mis en place est adéquat et fonctionne de manière efficace.

INDEPENDANCE

Les règles d'indépendance en vigueur au sein du cabinet de révision tiennent compte des dispositions légales en vigueur ainsi que des normes applicables en Belgique.

Les associés veillent au respect de l'indépendance dans les dossiers qu'ils traitent ainsi que de leur personnel.

FORMATION

La norme de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relative à la formation continue prévoit que les réviseurs d'entreprises doivent consacrer au moins 40 heures effectives par an, soit 120 heures à atteindre sur une période de trois ans moyennant un minimum de 20 heures par an, aux activités contribuant à leur développement professionnel continu par l'amélioration de leurs connaissances professionnelles.

Les associés s'assurent de la formation du personnel au travers de séminaires externes correspondant à leurs besoins.

Le cabinet possède une large bibliothèque d'ouvrages spécialisés.

INFORMATIONS FINANCIERES

Les comptes annuels de la société, dans le respect des dispositions légales, sont publiés sur le site de la Banque Nationale de Belgique (www.bnb.be).

L'exercice comptable de la société se clôture au 30 juin.

REMUNERATION DES ASSOCIES

Les associés sont rémunérés en fonction de l'importance des missions effectuées et de la partie de ces missions qu'ils assument personnellement.

Pragma Audit SPRL,

Représentée par,

Olivier Frezin

Réviseur d'entreprises | Associé-gérant